## Comment affilier sa classe?

### Votre école/association était affiliée en 2018-2019

Renvoyez votre dossier de ré-affiliation à la délégation départementale.

### a) Par Webaffiligue

Après la validation de l'affiliation, vous pourrez accéder à la liste de vos adhérents enregistrés sur les saisons précédentes.

- Renouvelez les adhérents enfants et adultes, pour la saison 2019-2020, par un simple CLIC.
- Inscrivez-les nouveaux adhérents enfants et adultes, pour la saison 2019-2020, directement sur votre espace Webaffiligue (aucun document papier à nous envoyer).

# **Votre association n'était pas affiliée en 2018-2019 2 solutions possibles :**

1. **Créer une association USEP d'école**, avec l'aide des collègues en poste à mission USEP, du guide de l'association USEP (disponible à la délégation et auprès de vos CPC EPS) dans lequel tout est expliqué et déjà prêt (statuts, lettres types, finances, fiches pratiques,...). N'hésitez pas à joindre votre référent USEP, il se déplacera pour vous aider dans vos démarches.

(Une association USEP peut servir de support à une gestion légale de fonds au sein de l'école).

#### Le coût dans ce 1<sup>er</sup> cas:

- affiliation à la fédération départementale de la Ligue de l'Enseignement : 48,50 €
- affiliation au comité départemental USEP et à la revue bimestrielle
  « ENJEU » en ligne: 22,55 €
- les licences enfants et les licences adultes (voir page suivante).
- 2. Devenir section d'une amicale ou d'un foyer laïque déjà existant dans votre commune. Il s'agit donc tout d'abord de se renseigner sur la présence ou pas dans sa commune d'une association toujours en activité et affiliée à la Ligue de l'Enseignement (ex-FOL). S'il en existe une, demander à son/sa Président(e) s'il accepte la création d'une section USEP dans son association. Cela se fait par le simple ajout d'un article aux statuts de l'association déjà existante (un exemple d'article à ajouter est disponible à la délégation). Cette association devient alors porteuse de la section USEP de votre école.

3. Adhérer à une association USEP de secteur qui pourra servir de support pour la prise de vos licences. Renseignez-vous auprès de votre référent USEP de secteur.

Ensuite il faudra fournir la liste (excel) des adultes et enfants à licencier avec nom/prénom/date naissance/sexe (l'extraction sous format excel via onde est compatible)

### **TARIFS 2019 - 2020**

Licences Adultes: 19,13 euros.

Licences Maternelles: 3,91 euros.

Licences Elémentaires: 5,31 euros.

Affiliation Ligue 24:49 euros.

Affiliation forfaitaire USEP: 22,55 euros.